

UNION INTERNATIONALE DES MAGISTRATS

TROISIEME COMMISSION

SEVILLE, SEPTEMBRE 1992

LA SITUATION DE LA VICTIME DANS LE PROCES PENAL

Questionnaire

I. NOTION DE VICTIME

Victime d'un fait qualifié infraction

- A.- Quelles catégories d'infractions - Toutes  
- Certaines : lesquelles ?

- B.- Personnes physiques  
Personnes morales : lesquelles ?  
conditions

II. LA VICTIME DANS LE PROCES PENAL

- A.- A quelle(s) phase(s) peut-elle intervenir ?

(1) L'action publique a été mise en mouvement  
Différents stades possibles

(2) L'action publique n'a pas été mise en mouvement  
(par exemple : classement sans suite par le Ministère public)

Préciser les dispositions légales applicables *pour les points 1 et 2*

- B.- Quelles formalités doit accomplir la victime dans les différents cas ?

- C.- Est-elle tenue par un délai pour que son action soit recevable devant la  
juridiction pénale ?

- D.- Modalités d'intervention

1. La victime doit-elle intervenir elle-même ou par son représentant  
légal ?

a) Peut-elle être assistée ?  
Par qui ?

b) Peut-elle être représentée ?  
Par qui ?

2. Une institution ou un organe (Ministère public ou autre)  
peut-il :

- représenter la victime ?  
- agir en son nom ?

E.- Conséquences de la ou des possibilité(s) d'intervention de la victime :

1. sur l'action pénale.

Peut-elle mettre cette action en mouvement ?

Comment ?

Avec quelles conséquences pénales et civiles ?

2. sur la réparation du dommage.

Peut-elle réclamer réparation de tout son dommage (matériel et moral) devant la juridiction pénale ?

La juridiction pénale peut-elle continuer à connaître de l'action civile après condamnation pénale du prévenu ?

3. De quels recours dispose la victime suivant les cas (appel-pourvoi en cassation...)

Conséquence de ces recours

- sur l'action pénale

- sur l'action civile

4. Exécution de la décision intervenue

Préciser pour chaque cas les dispositions légales et leurs conséquences.

### III. CONCLUSIONS

A.- Appréciation du système applicable dans votre législation

B.- Application pratique de ce système, , notamment

- importance numérique,

- effets

des interventions de la victime dans le procès pénal.

C.- Améliorations souhaitées.

D.- Projets ou propositions de lois dans ce domaine.